



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/C.5/51/L.24  
15 décembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
CINQUIÈME COMMISSION  
Point 119 de l'ordre du jour

BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Projet de décision présenté par le Costa Rica au nom du  
Groupe des 77 et de la Chine

L'Assemblée générale décide de poursuivre, à titre prioritaire à la première reprise de session de la Cinquième Commission, l'examen du point 119 de l'ordre du jour intitulé "Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies", et d'approuver le 31 mars 1997 au plus tard la méthode que le Comité des contributions devra appliquer pour lui recommander, à sa cinquante-deuxième session, un barème des quotes-parts pour la période 1998-2000.

-----